

Paris, le 11/12/2018

Objet : La Française Rendement Emergent 2023 – Annulation de fusion

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement La Française Rendement Emergent 2023. A ce titre, une lettre vous a été adressée en date du 6 novembre 2018 vous informant de l'absorption de votre fonds en date du 12 décembre 2018 par le compartiment « La Française Rendement Emergent 2023 » de la SICAV La Française.

La société de gestion La Française Asset Management a été contrainte d'annuler l'opération de fusion pour des raisons opérationnelles.

Par conséquent, vous conservez vos parts dans le fonds La Française Rendement Emergent 2023 sans aucun changement, les souscriptions et les rachats ne seront plus suspendus à compter du 11 décembre 2018 (11h00).

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Jean-Luc HIVERT
Directeur Général
La Française Asset Management